



**COMPTE RENDU DE REUNION**

**-RESEAU AUTISME INTERPROFESSIONNEL DU BAS-RHIN**

**Le 28/01/2016 au SAJH Schiltigheim**

Après un tour de table où chacun se présente, l'équipe du SAJH souhaite partager une réflexion à partir de situations cliniques.

Suite à l'ouverture d'un accueil pour personnes autistes, le SAJH a dû engager une réflexion sur :

- ✓ l'organisation de la journée, de la semaine
- ✓ le rôle des éducateurs « fil rouge » qui font repère pour les personnes accueillies
- ✓ l'organisation spatiale (un lieu spécifique)
- ✓ l'utilisation des outils de communication visuelle et de structuration du temps mis en place dans la structure d'où viennent ces jeunes gens (en particulier l'agenda).

Les échanges du groupe ont porté sur :

- L'importance de la ritualisation des activités qui fait repère pour les personnes
- Le niveau des personnes : Les personnes concernées ici ont des capacités de compréhension de leur environnement qui leur permettent de se repérer dans les locaux et dans le temps. Les agendas sont remplis en fin de semaine pour la semaine suivante. Et pour les personnes qui n'ont pas cette compréhension ? C'est le respect du déroulé de journée qui donne à la personne la sécurité de base.
- L'utilisation des agendas qui deviennent des outils de repérage temporel même pour des personnes qui ne sont pas autistes.
- Garder des objectifs de travail sur la flexibilité tout en maintenant des repères stables. Par ex., le rôle des éducateurs référents, des éducateurs « fil rouge ». Comment estomper peu à peu l'intensité des interventions de ces personnes ? Il faut aussi du temps aux personnes pour s'adapter.
- Echanges autour de la fonction et des missions de l'éducateur référent selon les établissements
- Les équipes connaissent bien les résidents et savent interpréter des comportements, les activités et la satisfaction des besoins sont inscrites dans des routines. Mais en même temps, il ne faut pas négliger le travail de l'autonomie – ex : apprendre à se servir à boire seul – et le travail autour du maintien (voire l'apprentissage) des demandes faites par la personne.
- 

Ordre du jour

Comment travailler la continuité de l'accompagnement ? Quels relais ?

Présentations de 2 situations par les équipes des MAS :

- Mont des Oiseaux
- Marie-Rose Harion